

Allex au quotidien



Edito

Chères Allexoises, chers Allexois,

Le 3 octobre dernier, je vous conviais à une réunion publique pour vous présenter le projet de construction de la salle d'animation rurale, salle qui viendrait s'ajouter à la salle polyvalente, complètement réhabilitée. Vous découvrirez, dans un article très complet, l'avant-projet dressé par l'architecte Eric

Wagon et le groupe de travail spécialement constitué, faisant suite au recensement des besoins exprimés par les principaux utilisateurs. Le coût prévisionnel retenu est important. Cela justifie, dans un contexte économique peu favorable, que l'opération soit réalisée en deux étapes.

Une autre réunion publique a eu lieu le 24 octobre concernant cette fois la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme, et plus particulièrement la phase « diagnostic », permettant, comme son nom l'indique, de dresser un état des lieux de l'existant. Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui suivra, sera d'autant plus important qu'il sera le véritable cadre de référence pour toutes les actions d'aménagement qu'engagera la Commune. Il devra respecter les nouveaux principes légaux qui s'imposent à tous (Loi SRU, Grenelle II) et être cohérent avec les grandes orientations prises au niveau supra communal. Tous les Maires ont aujourd'hui la lourde tâche, sous l'autorité de l'État, d'expliquer aux citoyens ces nouvelles règles qui laissent de fait, moins de place aux ambitions ou initiatives locales.

Vous découvrirez également dans ce bulletin l'avancée des travaux relatifs à la future salle des Galets destinée avant tout aux associations. Le gros œuvre se termine et l'on peut déjà apprécier les nouveaux volumes du bâtiment, ainsi que la luminosité apportée par la baie ouverte en façade sud. Le chantier devrait se terminer à la fin de l'année, conformément au calendrier prévisionnel.

Le mois d'octobre est décidément riche en événements, puisque la pose des barrières Montée de Laye est en cours, tout comme la deuxième phase des travaux route de Livron consistant à enfouir les lignes aériennes (téléphoniques, électriques) et à créer un trottoir entre le lotissement du Pré aux Rosés et le Rond-point. La sécurité des piétons, des enfants est une priorité.

Allex est une commune dynamique, qui va de l'avant. Malgré la crise économique, l'équipe municipale a des projets à mettre en œuvre. Aujourd'hui plus qu'autrefois l'on peut apprécier les résultats d'une gestion financière toujours saine et prudente. Nous continuerons à garder la plus grande maîtrise dans nos dépenses, mais n'oublions pas comme le rappellent les représentants de l'État, que les collectivités sont le premier investisseur public et qu'elles ont un impact majeur sur le dynamisme économique national. En cela, je dirais avançons prudemment, mais avançons tout de même.

Avec mon dévouement,

Le Maire, Gérard CROZIER





Réhabilitation de la salle polyvalente



Monsieur le Maire, Gérard Crozier.



... avant construction d'une salle d'animation rurale



l'équipe municipale s'est engagée en 2008, lors de son élection, à construire une salle festive, faisant le constat que l'actuelle salle polyvalente est extrêmement sollicitée par les associations notamment, qu'elle a une vocation plutôt sportive et, de plus, notre projet pourra répondre aux demandes de location de la salle festive pour le particulier.

En début d'année 2012, la commune a lancé une procédure de mise en concurrence pour retenir l'architecte-maître d'œuvre chargé du projet. Douze cabinets d'architectes ont répondu à l'appel. C'est Eric Wagon qui a été retenu à l'issue de l'analyse technique, financière des offres des candidats.

Le Conseil municipal avait au préalable choisi le site pour implanter la nouvelle salle d'animation rurale, celui où existent

déjà des infrastructures de loisirs : salle polyvalente, cours de tennis, terrain de boules, Aquarium des Tropiques.

Sa volonté était de mutualiser le plus possible les équipements, les accès et stationnements. Accoler la nouvelle salle à la salle polyvalente est apparue très logiquement.

Précisons qu'une étude d'aménagement indépendante est parallèlement en cours



1^e phase : rénovation et agrandissement de la salle polyvalente.



2^e phase : construction de la salle festive

Projet complet.

pour valoriser et sécuriser les déplacements automobiles, piétons, ainsi que les espaces publics bordant toute la route départementale, en agglomération.

Un cahier des charges très détaillé a également été dressé avec l'aide de Madame Camille Perez, ingénieur mis à disposition par la Communauté de Communes du Val de Drôme. Les principaux utilisateurs de la salle polyvalente ont été interrogés sur leurs besoins, sur les difficultés qu'ils rencontrent aujourd'hui en terme de disponibilité de locaux, de fonctionnalité, d'espace, de rangements, etc. Chacun a pu formuler ses souhaits et donner sa vision « idéale ».

La Municipalité a également mis l'accent sur les installations vieillissantes et même hors normes de la salle polyvalente (toiture poreuse, chaudière, isolation, vestiaires mixtes, toilettes non accessibles aux personnes à mobilité réduite).

Restait à l'architecte à articuler toutes les demandes, dans un espace très contraint, mais surtout dans une limite budgétaire.

Si en effet, construire la salle d'animation rurale neuve à côté d'une salle polyvalente réhabilitée, rénovée, est techniquement possible, le coût global du projet est très important. Nous vous l'avons bien expliqué en réunion publique le 3 octobre dernier.

Les aides financières sont indispensables, et tous les partenaires financiers potentiels seront sollicités.

Le contexte économique n'est en plus pas favorable, mais la dépense publique, même mesurée, doit continuer d'exister parce-que c'est aussi un des moteurs de l'économie locale et nationale, comme s'attachent à le rappeler les plus hautes autorités, aux élus.

Aussi pour ne pas compromettre la réalisation du projet, et par précaution, le Conseil municipal l'a scindé en deux tranches : l'une prioritaire, consacrée à la réhabilitation ou mise aux normes de la salle polyvalente existante et l'autre relative à la construction d'une salle d'animation rurale, en guise d'extension, à réaliser ultérieurement en fonction de la conjoncture économique et des dispositifs de financement.

Cette démarche prudente présente l'avantage pour la commune de mobi-

liser davantage ses fonds propres, en étalant la réalisation sur plusieurs exercices budgétaires. Il est évident que les autres investissements sur lesquels elle s'est engagée ne doivent pas non plus être remis en cause.

Les montant des travaux (honoraires architectes, bureau de contrôle et coordination de sécurité inclus) sont évalués à :

- Travaux tranche 1 (réhabilitation de la salle polyvalente) : 954 212,53 € HT
- Travaux tranche 2 (construction d'une salle d'animation rurale) : 753 907,46 € HT

Le projet que vous pouvez découvrir en images, reste donc soumis à l'appui des partenaires financiers et sera mis en œuvre si le plan de financement garantit la sécurité budgétaire et financière de la commune.

Dans une hypothèse favorable, la tranche 1 pourrait être engagée dès 2013.

Le Maire, Gérard CROZIER





Salle des galets



e chantier
a démarré début
septembre au centre
du village.

Les maçons se sont d'abord attaqués au sol de l'ancien Temple, pour l'abaisser au niveau du parvis extérieur, afin que la future salle soit accessible conformément aux normes en vigueur (*la loi du 11 février 2005 prévoit que toute personne handicapée doit pouvoir accéder librement aux lieux recevant du public ; les travaux devant être réalisés avant le 1^{er} janvier 2015*). Sur les mêmes fondements, des sanitaires extérieurs accessibles aux personnes à mobilité réduite, ont été créés à l'arrière du bâtiment.

Une grande baie a été ouverte en façade sud pour apporter plus de luminosité. La climatisation du bâtiment est bien entendu prévue...

Après une opération minutieuse de désamiantage de la toiture, celle-ci a été démontée et les pignons démolis, pour laisser la place à une toiture plate (dalle béton) végétalisée améliorant l'isolation thermique et phonique de la structure. Cette perspective avait déjà été envisagée dans le prolongement de la réhabilitation de la mairie pour répondre notamment au critère « confort visuel » de la démarche HQE préconisée par les services de l'Etat. Elle est mise en œuvre aujourd'hui.

Sept corps de métiers (entreprises Reynier, Fournier, groupement 2000,



Réunion de chantier.

Angelino, Vignal, Moulin, Sapec) vont donc se succéder jusqu'à la fin de l'année pour livrer une salle communale destinée en priorité aux associations, qui n'avaient plus beaucoup d'endroits pour organiser leurs réunions ou assemblées. Cette salle déjà baptisée « Salle des Galets » en référence à la rivière Drôme, sera aussi le siège social du Club des Seniors.

M. Jean-Michel Chagnon, 1^{er} adjoint et M. Albert Petit, Président de la commission travaux, participent chaque mercredi aux réunions de chantiers avec le maître d'œuvre, effectuent des arbi-

trages et rendent compte régulièrement de l'avancée des opérations à l'ensemble du Conseil municipal.

Pour mémoire, le montant prévisionnel des travaux, hors maîtrise d'œuvre, s'élève à 135 000 € TTC, et l'on peut déjà compter sur une aide financière exceptionnelle de 3 300 € versée par le Conseil général de la Drôme.

Jean-Michel CHAGNON, 1^{er} adjoint





Voirie



Jean-François Durand, chargé de l'eau et de l'assainissement.

Changement à la tête de la commission voirie

Suite à la demande de Monsieur Jean-François Durand, le poste d'adjoint à la voirie, à l'eau et à l'assainissement a été restructuré.

Jean-François Durand continue son travail sur l'eau et l'assainissement et Bernard Comte est nommé conseiller délégué à la voirie à compter du 1^{er} octobre 2012.



Bernard Comte, conseiller municipal délégué à la voirie.

État d'avancement des travaux en cours sur notre commune



oncernant l'aménagement du chemin piétonnier, montée de Laye, la main-courante vient d'être posée.

L'application au sol d'une résine sera réalisée prochainement, en même temps que le trottoir d'accès à la mairie et le rond-point de la rue des Amandiers.

Les travaux d'aménagement de la route de Livron vont reprendre fin octobre pour une durée de 5 à 6 semaines. Ils concerteront le busage du fossé et la réalisation d'un trottoir.

Le revêtement de la chaussée et les passages piétonniers seront réalisés début 2013. Les travaux d'enrochement sur le chemin des Cottes ont pris du retard. Une réunion avec la mairie, le cabinet conseil et Monsieur Gatto de la DDT est prévue début novembre.

Un recensement par les membres de la commission des travaux de voirie à prévoir au budget 2013 est en cours.





Révision du Plan d'Occupation des Sols



De gauche à droite : M^{me} Coquel, Responsable Sud-Est de l'agence G2C Territoire, Monsieur le Maire, Chloé Pons, responsable Urbanisme Mairie, Isabelle Vincent, chargée d'Urbanisme CCVD, Jean-Michel Chagnon, 1^{er} adjoint.



Le travail de la commission PLU avance, et la phase « diagnostic » de la procédure de révision se termine.

Ces premiers éléments ont été présentés en septembre aux Personnes Publiques Associées (Représentants de l'État, des Chambres consulaires, Maires des communes limitrophes...), ainsi qu'à la population lors d'une réunion publique de concertation organisée fin octobre.

Le travail de la commission va maintenant porter sur la seconde phase : l'élaboration du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), véritable clef de voûte du futur document d'urbanisme.

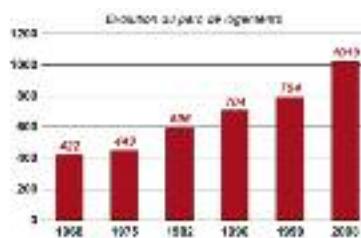
Un dossier d'information et un registre d'observations restent à la disposition du public à la mairie.



Public dans la salle.

Quelques éléments du diagnostic territorial, que vous pourrez retrouver sur le site internet de la commune :

Une commune résidentielle et familiale

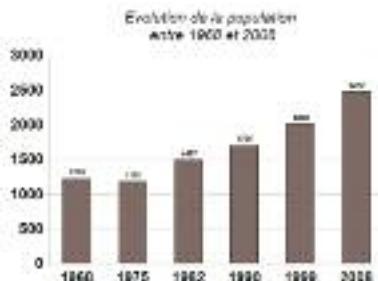


- 819 logements en 2000
- En 40 ans le parc de logements a plus que doublé
- Un parc de logement peu diversifié : une majorité de grands logements (80% des logements contiennent au moins deux pièces)
- Une commune résidentielle très dominée par les familles : un tiers de logement vacant



- Un territoire d'accueil familial (taille moyenne : 2,69 contre 2,82 pour la CCVD)
- Le désemploi, sans aucun précédent depuis 1987, a entraîné un ralentissement régulier et progressif de la croissance (1987 vs 2000 vs 2000)
- Fort attachement au territoire : la moitié des habitants sont installés depuis plus de 10 ans

Une population jeune, un territoire attractif



- 2472 habitants en 2008
- Une forte croissance démographique depuis 1975 : en 40 ans la population a doublé
- Une commune attractive : la croissance est principalement due au solde migratoire (mouvement résidentiel), qui est en progression depuis les années 80
- Une population jeune (55% des résidents ont moins de 35 ans) malgré un léger vieillissement observé entre 1998 et 2008 (augmentation de la part des 45-60 ans)

Une commune dynamique

- Un taux d'activité (nombre d'actifs/population en âge de travailler) en hausse : 71,8 % en 1999 et 72,6 % en 2008.
- Un nombre important d'emplois proposés sur la commune compte tenu de son profil semi-rural : 599 emplois proposés en 2008 soit 1 emploi pour 2 actifs ayant un emploi.
- Une zone d'activités en entrée de ville Ouest accueillant notamment le premier employeur d'Allex : l'industrie Charles et Alice.
- Une dizaine de commerces de proximité répartis en deux polarités dans le village.
- Un fort potentiel touristique
 - patrimoine et paysage : village perché, bâti ancien, histoire et architecture...
 - nature et découverte : cadre naturel très attractif, réserve des Ramières, sentiers aménagés en bord de Drôme, gare des Ramières, aquarium des Tropiques.
 - 12 établissements d'accueil touristique : 6 chambres d'hôtes, 6 gîtes.
- Une agriculture qui occupe une place importante à Allex
 - un caractère rural très marqué,
 - 70 % du territoire correspond à des terres agricoles cependant marquées par un important mitage (constructions isolées),
 - une SAU stable malgré un nombre d'exploitants en baisse des cultures orientées vers la polyculture.

Analyse urbaine



- Une tache urbaine de 114ha correspondant aux secteurs effectivement urbanisés à ce jour et formant un ensemble aggloméré de constructions.
- Le village s'est historiquement construit sur le versant Sud d'une colline de calcaire, d'où son statut de village perché ; les extensions se sont insérées le long de deux principaux axes :
 - étalement de la tache urbaine sur la colline
 - étalement du village par la construction de logements et d'une zone d'activité le long de la route de Livron/Creys.
- Un centre ancien caractérisé par une densité élevée et une mixité fonctionnelle
- Des extensions pavillonnaires peu denses (en moyenne 10 log./ha) et mono-fonctionnelles (habitat)
- Des secteurs d'habitat diffus très peu denses (3 à 5 log./ha) aux extrémités Est et Ouest du village
- De nombreuses constructions isolées disséminées au sein de la plaine agricole

Dernière minute

Accès au site Internet d'Allex



ous avez peut-être rencontré des difficultés pour accéder au site Internet de la Commune.

L'hébergeur ORANGE a subi courant septembre, des intrusions malveillantes pouvant entraîner des perturbations et des anomalies sur les sites clients. Le site Internet de la Commune, comme d'autres, a été référencé à tort comme infecté.

Nous avons immédiatement signalé ce défaut à l'hébergeur ainsi qu'au gestionnaire du moteur de recherche Google. Si l'accès au site via l'adresse : www.mairie-allex.fr a été immédiatement vérifié et rectifié, Google a tardé à corriger l'accès via : www.mairie-allex.com

Le site Internet de la commune n'est pas porteur de virus. Franck Pevillier, animateur informatique de la Mairie en charge de sa gestion, en contrôle quotidien le bon fonctionnement et s'emploie à corriger tout dysfonctionnement dans les plus brefs délais.

Bien que la Commune ne soit pas responsable de cet incident, nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour le trouble causé.

Jocelyne CASTON,
adjointe déléguée à la communication

► Le projet ERIDAN en quelques questions



Le 16 octobre, s'est déroulée à Allex une réunion publique programmée par GRT Gaz autour du projet Eridan, projet de construction d'une nouvelle canalisation de gaz dans la vallée du Rhône dont le tracé emprunte l'ouest de notre commune.

Sur le plan essentiellement local, les participants ont été amenés à découvrir le tracé au 100 000^e. Celui-ci, en provenance de Grâne, passera à l'est de l'ancienne papeterie, contournera également par l'est le château de Pergaud, avant de gagner le haut des Bûches par l'ouest, puis le quartier Soulier par l'est. Il quittera Allex par le quartier des Fanges en direction d'Ambonil. Les riverains du projet seront consultés lors de la phase d'instruction du dossier dans le cadre de l'enquête publique (deuxième trimestre 2013).

L'intérêt de cette réunion, après les divers aspects techniques que les lecteurs pourront découvrir sur le site internet de GRT Gaz – en tapant www.grtgaz.com -> grands projets -> artère Eridan – résidait en la partie questions-réponses amenées par les intéressés et dont nous retiendrons les principales :

• **Question du public sur la politique énergétique : n'est-ce pas un non-sens que ce projet soit co-financé (à hauteur de 74 M€) par l'Union européenne (programme énergétique européen pour la relance) ?**



De gauche à droite : Yvon Le-Gars, Coordonnateur d'études, Georges Seimandi, directeur de projet, Olivier Jouffrey, chef de projet.

• **Réponse GRT Gaz :** le gaz naturel accompagne les énergies renouvelables, il est une bonne énergie de transition, il émet moins de gaz à effet de serre que les autres combustibles.

• **Question du public : avec ce projet, ne risque-t-on pas de voir apparaître le transport de gaz de schiste ?**

• **Réponse GRT Gaz :** les canalisations, bien que pouvant transporter d'autres combustibles, ne sont pas prévues pour les gaz de schiste.

• **Question du public sur les indemnisations des riverains.**

• **Réponse GRT Gaz :** GRT Gaz estime le préjudice à sa juste proportion. Il n'y a aucune propriété close et bâtie sur le tracé. On n'exproprie pas les riverains,

mais ceux-ci sont soumis à une servitude de 20 mètres – et 30 à 35 mètres pendant les travaux – (la canalisation faisant l'objet d'activités de maintenance courante destinées à entretenir ces bandes de servitude et la signalisation du gazoduc).

• **Question du public sur l'aspect sécurité d'une personne qui estime qu'on n'a pas de recul dans ce domaine.**

• **Réponse GRT Gaz :** on a une expérience depuis plus de 50 ans qui nous fait constater que ce mode de transport est le plus sûr. GRT Gaz veille à un entretien constant hors et à l'intérieur même des conduites.

• **Question du public sur la durée de vie de l'ouvrage.**



• Réponse GRT Gaz : des mesures ont été prises contre la corrosion, et notamment par la protection cathodique. Pas de problèmes pour les premiers ouvrages construits voilà 60 ans.

• **Question du public sur les problèmes posés par d'éventuelles découvertes archéologiques, qui pourraient retarder le projet et mettre en route un balai incessant d'experts, de chercheurs en détériorant les terrains...**

• Réponse GRT Gaz : on gère l'archéologie comme une partie du travail qu'on a à faire, on essaie de faire coller les plannings.

• **Question du public sur le passage des fossés, le drainage des terrains.**

• Réponse GRT Gaz : la canalisation suit le profil des terrains et des fossés et nous veillons à la reconstruction du système hydraulique. Cette question sur l'eau est celle qui revient le plus souvent. Or tous les périmètres de zones de captage sont évités. Nous effectuons un recensement spécifique des ouvrages hydrauliques, nous effectuons un diagnostic (grâce notamment à l'utilisation de piézomètres, appareils permettant la surveillance qualitative ou quantitative des nappes souterraines) et nous prenons des précautions qui s'imposent pour la reconstitution des terrains. À l'issue de cette réunion, le public a été convié à discuter autour du traditionnel verre et à découvrir panneaux explicatifs, plans, cartes, photos, dossiers... Quant aux riverains « oubliés », ils ont été invités à se faire connaître et à laisser leurs coordonnées. Cette soirée s'est déroulée dans un bon climat.

Si vous souhaitez plus de précisions sur le projet Eridan ou si vous souhaitez poser vos questions, email : eridan@grtgaz.com

Visite des hébergeurs d'Allex

du 17 au 28 septembre 2012



Le 26 avril dernier, la Municipalité a convié tous les hébergeurs de la commune pour une réunion d'information sur le projet de « taxe de séjour » qu'elle souhaite instaurer en janvier 2013 pour financer des actions de développement touristique.

Du 17 au 28 septembre 2012, Bernard Aiguier, président du Syndicat d'Initiative, Jocelyne Caston, adjointe au tourisme et Bernadette Golin, conseillère municipale, sont allés rendre visite aux hébergeurs (M^{mes} et MM. Le Norcy Sophie, Blondel Véronique, Quenin Fabienne, Berson Chantal, Glossi Claudine, Blache Daniel, Muet Pascal et Florence, Elisabeth Monserrat, Bouchet Gérard et Charrier Gérard) afin d'améliorer l'information touristique et répondre aux interrogations sur le projet.

Environ la moitié des communes de la CCVD a instauré la taxe de séjour. Il s'agit d'une taxe payée par les personnes séjournant à titre payant sur la commune, prélevée par les hébergeurs, reversée à la commune et destinée à financer des actions liées au tourisme. Elle peut être instaurée par une commune dès lors que son conseil municipal l'a instaurée sur son territoire par délibération fixant les tarifs sur plusieurs taux suivant la catégorie d'hébergement mais n'excédant pas 0,90 € par nuit et par personne. Elle est alors obligatoirement perçue par tous les hébergeurs, qu'ils soient ou non labellisés ou classés. L'hébergeur a l'obligation d'afficher les tarifs applicables, d'informer son client à la réservation, d'établir une facturation claire, et de tenir un registre qui servira de base à la déclaration de versement à la commune. La taxe de séjour devrait rapporter environ 5000 € par an et serait reversée au Syndicat d'Initiative pour favoriser les actions de développement touristique et notamment l'emploi d'un agent salarié.



Visite à la Petite Aiguebonne chez M^{me} Monserrat et M. Vincent.



Jocelyne CASTON,
adjointe au tourisme

Visite à la demeure de Mokuso chez M. et M^{me} Muet.

Concours des maisons fleuries

L

e concours des maisons fleuries existe depuis 2002. Il est destiné à encourager le fleurissement et l'embellissement de la ville par ses habitants.

Pour le 29^e Big bazar, l'animation du concours des maisons fleuries a encore bien récompensé ses candidats.

Il n'y a pas eu de classement cette année car le jury a estimé qu'ils étaient tous à égalité. Les récompenses se sont réparties de façon égale et équitable. Tous se sont vu attribuer des diplômes d'honneur et des dotations en végétaux ainsi que des bons d'achats. Ils sont repartis les bras bien chargés et ravis. Nous remercions Mesdames Banc, Bertrand, Besson, Boulard, Fantino, Ravoux, pour leurs participations fleuries.

Jocelyne CASTON



&CO VOITURAGE
DOUCEZ I en Drôme Ardèche

Le Département de la Drôme, en partenariat avec l'Ardèche et le syndicat mixte Valence Romans Déplacements, a mis en place le 20 septembre dernier un site internet de covoiturage www.ecovoiturage0726.fr.

Ce nouveau service de mobilité est entièrement gratuit, il permet la mise en relation des personnes qui désirent covoiturer.

Conducteur ou passager, il suffit de vous inscrire et de déposer le trajet que vous souhaitez partager sur www.ecovoiturage0726.fr.

C'est simple comme un clic et très économique ! Alors connectez-vous et rejoignez le réseau des covoitureurs de Drôme-Ardèche !

Soirée du sport et du bénévolat

Notre petite commune compte un nombre très important d'associations.

Parmi elles de nombreuses personnes s'investissent de façon remarquable. Certaines se distinguent par leurs résultats sportifs, d'autres par un dévouement inconditionnel et souvent méconnu.

La commune d'Allex a souhaité les mettre à l'honneur lors d'une réception qui aura lieu le **vendredi 16 novembre 2012** à la salle polyvalente, à 19 h.

Forum des associations



ette année encore, le Comité des Fêtes a bien voulu accueillir le Forum des Associations dans l'enceinte de son 29^e Big bazar, le 2 septembre dernier et nous l'en remercions.

Situées dans la cour de l'école publique, les Associations présentes ont pu recevoir les personnes intéressées, leur expliquer leurs activités et pour certaines enregistrer de nouvelles inscriptions. Elles ont eu plaisir à se retrouver dans une ambiance agréable et sous un ciel plus clément qu'en 2011...

Associations présentes ou représentées dans la cour de l'école : Bibliothèque, Club multimédia, la Section gymnique, l'École de musique intercommunale des Ramières, les Cavaliers de la cabriole, My'l'dances, Info don d'organes 26/07, la Boule allexoise, la Chorale Kiruwa, le Club des seniors, le Comité des fêtes, le Football, le Lotus bleu, Mémoires d'Allex. Autres associations présentes sur le site du Big bazar : ADMR, Syndicat d'initiative, TGD cyclo.

L'après-midi, sur le podium, l'association My'l'dances a présenté un spectacle qui a enchanté le public.

Le panneau, installé dans l'entrée et sur lequel figuraient les coordonnées de toutes les associations du village a été consulté à maintes reprises, ce qui montre l'intérêt des Allexois pour leurs activités.

Le 3 octobre dernier, lors de la réunion pour la programmation du calendrier des manifestations 2013, il a été évoqué la difficulté rencontrée pour mobiliser les associations à participer au Forum...

Nous nous sommes interrogés sur la formule qui répondrait au mieux à leurs attentes : Forum le jour du Big bazar ? Autre date ? Autre formule ?... Une réunion avec toutes les associations sera programmée au printemps prochain afin d'échanger sur le sujet.



My'l'dances.



ADMR.



Cabriole.



Musique.



Don d'organes.



Syndicat d'initiatives.



Gymnastique.



Bibliothèque.



CMA.

Bernadette GOLIN
Conseillère municipale, déléguée aux associations



La rentrée scolaire



Rentrée école publique.



Rentrée école Saint-Maurice



ardi 4 septembre :
jour de rentrée
scolaire pour nos
chers petits qui
reparent le chemin
de l'école après deux mois
de vacances.

Ils sont très heureux de se retrouver
entre copains, copines ainsi que de
faire connaissance avec leurs nouveaux
enseignants.

Monsieur le Maire Gérard Crozier et
Madame Catherine Besson leur ont
souhaité la bienvenue ainsi qu'aux
enseignants.

École Saint-Maurice

Madame Bourdrel, directrice, et les
enseignants ont accueilli les 106
enfants qui sont répartis en 4 classes :

- Madame Bourdrel Marie-Andrée PS,
MS, GS : 30 élèves,
- Madame Tortel Mélanie, CP : 22
élèves,
- Madame Sauvestre Valérie, CE1-CE2 :
24 élèves,
- Madame Désiry Sandrine, CM1-CM2 :
30 élèves,
- ATSEM : Madame Barruyer Céline.

École publique

Le jour de la rentrée, 199 enfants
répartis en 9 classes, ont été accueillis
par M. Rannaud, directeur et l'équipe
enseignante.

Après l'annonce par l'Inspection académique
d'une fermeture de classe,
l'équipe enseignante a dû se réorganiser

pour la répartition des élèves par classe.
La répartition de 8 classes est la
suivante :

- Madame Peyrol Christel (en congé
maternité, remplacée jusqu'en milieu
d'année par M. Sbardella Joël) PS, MS,
28 élèves,
- Madame Baudry Virginie, MS, GS, 26
élèves,
- Monsieur Chandon Jean, GS, CP, 25
élèves,
- Madame Walter Patricia, CP, CE1, 24
élèves,
- Madame Moreau Catherine, CE1-CE2,
22 élèves,
- Madame Goy-Souillol, CE2, 25 élèves,
- Madame Bourgogne Catherine, CM1,
25 élèves,
- Monsieur Rannaud Frédéric, CM2 : 24
élèves,
- ATSEM : Mesdames Chabal Édith,
Ciezkowski Isabelle, Achard Béatrice.

Travaux

Pendant les vacances scolaires, un abri
en bois pour les vélos et trottinettes a
été réalisé.
Coût de l'abri : 1740 €.



Fournitures

Achat d'un ordinateur d'un montant de
765 €

**N'oublions pas Mesdames Mathex Maryse et Nouchi Martine qui sont parties au mois de juillet 2012 pour une heureuse et méritée retraite.
Nous leur souhaitons une agréable continuation dans leur « nouvelle vie ».**



Catherine BESSON



Bientôt Noël...

Les fêtes de Noël approchent à grands pas !



omme chaque année, la mairie d'Allex accueillera les petits écoliers allexois...

Le 14 décembre

Place du village

à partir de 14 h, les petits Allexois des deux écoles accrocheront les décorations, fabriquées par leurs soins, sur le sapin géant qui trônera fièrement sur la place pendant toutes les fêtes de fin d'année.



Le 21 décembre
Salle polyvalente

La troupe des Kaldéras enchantera les enfants avec son spectacle « Magic Manouche Family » deux séances sont prévues : le matin pour les maternelles, l'après-midi pour les primaires.



Les toilettes publiques



epuis peu, nous pouvons apercevoir sur la place du village de nouvelles toilettes publiques qui sont venues remplacer les toilettes turques existantes, trop souvent vandalisées et nécessitant des réparations constantes et coûteuses.

Ces nouvelles toilettes publiques sont gratuites, accessibles aux personnes à mobilité réduite, sécurisées avec détecteur de mouvements empêchant une personne d'y rester enfermée, dotées d'un nettoyage automatique et de matériaux anti-vandalisme.

Jocelyne CASTON



▶ Les feux du stade

Froid dans les corps, chaud dans les cœurs !

Organisée conjointement et pour la deuxième fois entre la mairie et le Tennis-club allexois, la soirée du 13 juillet s'est montrée un peu frileuse. Nous voulons parler du temps bien sûr, car le soleil avait boudé une partie de la journée pour nous priver de cette chaleur dont on a tant besoin en pareilles festivités...

Mais en dépit de ces aléas météorologiques, festivités il y eut quand même ! Les organisateurs, joyeux lurons... comme en atteste notre photo, s'étaient bien ravitaillés en énergie et en bonne humeur avant de... ravitailler les autres en calories et en belle ambiance. Bref ! L'on n'eut presque pas froid... et même presque chaud pour mettre les pieds sous la table et accueillir le taureau, en daube bien sûr, agrémenté d'un gratin provençal destinés aux 75 participants au repas, tandis que d'autres faisaient honneur aux frites et hot-dogs.

Le bouquet final est revenu... aux traditionnels feux d'artifice bien sûr, avec les « ah ! » et les « oh ! » et les bravos qui s'imposent sous un spectacle pyrotechnique. Juste de quoi redonner de la vitalité aux organisateurs qui se voient bien reconduire la chose l'année prochaine. Car la manne pécuniaire de cette soirée financera du matériel pour le club de tennis et une sortie en 2013 au tournoi de Montpellier. Rendez-vous donc est d'ores et déjà donné au public pour les prochains feux du stade, en espérant que soient représentées encore plus nombreuses les associations de notre commune. Et nous n'oublierons surtout pas de remercier les services techniques, le comité des fêtes, le Sou des écoles, les sapeurs-pompiers et le club de foot pour la mise à disposition de sa buvette.



Marché semi-nocturne du 25 juillet : les exposants étaient au rendez-vous, pas le public

Un marché aux produits du terroir et à l'artisanat, organisé par le syndicat d'initiative, a eu lieu au cœur du village le 25 juillet dernier. Et comme la période estivale est propice au déroulement de ce genre d'événement en soirée, c'est de 17 h à 23 h qu'il avait été proposé ce jour-là aux 31 exposants de dresser leurs stands.

Des stands bien achalandés, puisqu'ils ont pu présenter toute une gamme de produits aux visiteurs et acheteurs dont on peut regretter toutefois qu'ils ne furent pas assez nombreux au rendez-vous. Ce dont se sont plaints certains de ces exposants. Avec une question de fond bien sûr pour la reconduite de cette manifestation : le marché estival à Allex intéresserait-il beaucoup de personnes ?

Bernard AIGUIER

▶ Le marché des producteurs



du 16 août

Le 16 août, organisée conjointement par la SAP (Section Amicale Atterrissage Parachutage), l'Entente des Anciens Combattants et les deux municipalités d'Allex et de Livron, la cérémonie commémorative de la destruction du pont routier de Livron s'est déroulée en deux temps : devant la plaque Jean Boyer à Barnaire puis devant la stèle de la Résistance au plateau Soulier.



Pour rappel, le pont routier de Livron fut détruit par le Commando Henri Faure dans la nuit du 16 au 17 août 1944, commando qui coupa ainsi la retraite à la XIX^e armée allemande.

Seul survivant de ce commando, Raymond Baulac quitte chaque année sa région parisienne pour Allex afin de participer à cette cérémonie. Comme sa façon à lui de rappeler et de pérenniser le devoir de mémoire.





Le Big bazar dans tous ses états !

La déferlante de visiteurs a fait sa réapparition le 2 septembre au traditionnel Big bazar orchestré de main de maître par Marylise Gensel, entourée de ses fidèles amis du Comité des fêtes que nous saluons ici.

Vide-greniers, artisanat et brocante ont encore fait le bonheur de chacun... Princesse Barouline et son orgue de Barbarie ont fait rêver les « petites bouilles » qui n'ont pas hésité à solliciter le porte-monnaie de leurs parents pour investir manège et structure gonflable... Après tout, c'était jour de fête ! Et c'est à cette occasion que se sont déroulés le forum des associations et l'accueil des lauréates des maisons fleuries, entourées comme il se doit de nombreuses personnalités...





Les journées du patrimoine



De découvertes en émotions avec le patrimoine allexois...

Lors des journées du Patrimoine, et ensuite dans les locaux de la Bibliothèque, de nombreux Allexois ont visité avec beaucoup d'émotion et de souvenirs l'exposition de « Mémoires d'Allex » sur l'histoire de l'École depuis la Révolution : lois sur l'enseignement, création des écoles communales, puis naissance des diverses écoles publiques et privées, parmi lesquelles nous retrouvons sur les tablettes allexoises l'école laïque, l'école Saint-Maurice, l'école des Petits Clercs, la ferme-école de Pergaud et le lycée agricole du Val de Drôme.

Parallèlement à cette exposition, des visites guidées de notre village perché étaient organisées, l'une commentée par M. Maurice Blanc pour nos rues, ruelles et monuments, tour, andrônes, vieux four, table d'orientation, escaliers et rues escarpées..., l'autre par le Père Jean Savoie, nouveau recteur ayant succédé au Père Ramaux, pour le château Saint-Joseph (style Renaissance italienne) et le sanctuaire, et leurs particularités avec quelques œuvres d'art cédées par l'Empereur François-Joseph d'Autriche, leur autel, leur orgue, leurs vitraux, leurs statues, dont un certain nombre sculptées par l'Allexois Jacques Hartmann, et sa fresque de sortie représentant le village d'Allex et peinte par le Père Jean Dehais.



Le Brézème, un patrimoine local dégusté avec les yeux et le cœur

Lors des journées du Patrimoine, les 15 et 16 septembre derniers à la Gare des Ramières, près de 200 personnes se sont déplacées pour découvrir les richesses du coteau du Brézème. Nous nous devons de rappeler que la famille Pouchoulin a joué un rôle essentiel pour la survie du Brézème : bien que l'appellation « Côte du Rhône » ait été obtenue en 1937, les vignes ont été peu à peu abandonnées au profit d'arbres fruitiers. M. Joseph Pouchoulin fut le seul à maintenir une petite exploitation de moins d'un hectare dans les années

1960. C'est grâce à lui que l'appellation et la mention « Brézème » sur l'étiquette des bouteilles sont maintenues aujourd'hui.

Une exposition, dans les locaux mêmes de la Gare des Ramières, et des visites sur le terrain, commentées par Jean-Michel Faton, conservateur de la Réserve naturelle et par les viticulteurs eux-mêmes, ont permis de faire découvrir ou redécouvrir le patrimoine naturel, historique et viticole du coteau surplombant la rivière Drôme entre Allex et Livron.





Le Val de Drôme en peinture et calligraphie chinoises...



C'est à l'initiative d'une Allexoise, M^{me} Sophie Le Norcy, membre de l'association « Passeport pour la Chine », qu'un stage de quatre jours sur la peinture chinoise et la calligraphie s'est déroulé en septembre à Allex, réunissant une dizaine de personnes venues de Corrèze, de Paris, Toulon et Nice.

Ce fut l'occasion d'une rencontre et d'une visite de l'atelier qui ne nous ont pas laissés indifférents. La peinture chinoise et la calligraphie ? pouvions-nous dire en conclusion, « ...comme une imprégnation philosophique à l'image de l'imprégnation picturale, comme un espace de méditation conforté par la sérénité de l'espace physique, lui-même délimité par des murs qui gardent une âme et les locaux chargés d'histoire et de

pensée de l'ancienne école publique du haut-village... » Ce dont on ne pouvait rêver mieux...

C'est ce sentiment que nous ont communiqué les stagiaires avant d'immortaliser leur passage à Allex par le don à la municipalité d'une aquarelle calligraphiée représentant un paysage du Val de Drôme avec en ligne d'horizon les Trois Becs et Roche Colombe.

Don effectué en présence de Monsieur le Maire et de son épouse, de Bernadette Golin, conseillère déléguée aux associations, de Madame Lenorcy, présidente de l'association des artistes peintres et de l'artiste Madame Ho Hélène, diplômée des Beaux-Arts de Taipei et de Paris, enseignante à l'association : « Passeport pour la Chine ».



Téléassistance



Téléassistance Filien ADMR :

elle peut être d'un grand secours aux personnes isolées, âgées, handicapées ou malades

Lors de l'assemblée générale de l'ADMR le 20 septembre, ce sujet a été évoqué par M. Aye, directeur de la fédération départementale (notre photo), parce que la téléassistance Filien, souvent méconnue, peut sauver des vies. Cette téléassistance a été conçue pour permettre le maintien à domicile des personnes isolées, âgées, handicapées ou malades, et répondre aux préoccupations de sécurité et de confort des personnes.

Au fil des années, le maintien à domicile des personnes est devenu un véritable phénomène de société, voire une nécessité, du fait que de plus en plus de personnes âgées se retrouvent seules. Selon l'étude de l'INVS (Institut National de Veille Sanitaire), chez les personnes de 65 ans et plus, les chutes constituent plus de 80 % des accidents de la vie courante. On recense 450 000 chutes de personnes âgées par an, entraînant plus de 4 000 décès.

La téléassistance Filien proposée par l'ADMR permet à l'abonné d'être relié 24 heures/24, 7 jours/7 à une plateforme de surveillance active basée en région lorraine. Toutes les opératrices ont suivi une formation initiale sur l'écoute et des formations complémentaires sur la connaissance des publics, la relation d'aide et la gestion des réponses urgentes.

La vocation de Filien est de rassurer, d'accompagner et de veiller les personnes équipées de ses dispositifs afin de leur procurer bien-être et sécurité. Au-delà de la fonction de « télésignal », Filien ADMR a développé un service de téléassistance basé sur la relation conviviale et l'écoute attentive de ses abonnés, dans un souci permanent de maintien du lien social. Si une personne se sent seule ou lors d'un moment d'angoisse, elle ne doit pas hésiter à déclencher la téléassistance Filien pour avoir une conversation amicale avec l'opératrice. Plus de 80 % des appels sont des appels de convivialité.

En plus de la téléassistance à domicile, Filien a développé la téléassistance mobile. Elle permet de sécuriser une personne à l'extérieur de son domicile. Au cours d'une promenade et en cas de problème, la personne peut contacter la plateforme Filien. De plus, la téléassistance mobile permet de localiser géographiquement une personne sans aucune manipulation particulière. Il peut être défini une zone de vie en dehors de laquelle la téléassistance mobile alerte la plateforme Filien, qui elle-même prévient les membres de l'entourage.

Pour en savoir plus : services ADMR et www.filien.com





Boule allexoise :

ils sont champions de France !



Noharet, le papa de Rémy, fut capitaine de l'équipe nationale avec plusieurs titres de champion du Monde et de France. C'est au terme d'un week-end riche en émotions et avec la Marseillaise qu'ils ont pu savourer ce titre en montant sur la première marche du

podium avec le maillot tricolore sur les épaules.

Et pour ajouter un brin de cette convivialité qui anime la Boule allexoise, on soulignera qu'ils ont gagné dans la capitale mondiale du cassoulet... Serait-ce un signe ?



Prenez exemple, Messieurs ! » Ces conseils envers la gent masculine de la Boule allexoise figuraient dans le titre de l'un de nos articles de la dernière Gazette municipale honorant les féminines.

Eh bien voilà qui est fait, après la performance inégalée à Castelnau-dary (Aude) les 7 et 8 juillet derniers d'Adrien Fay et Rémy Noharet !

Inégalée parce qu'ils ont tout simplement été couronnés champions de France 4^e division en double devant Tedesco-Pieroni du C.B. Village Roquebrune (Alpes-Maritimes) sur le score de 11 à 7, après avoir éliminé en demi-finale Matteo (Île-de-France).

Les spécialistes disent que ce championnat a été un excellent millésime. C'est souligner l'exploit de nos Allexois dont l'un a de qui tenir : Dominique

Judo :

le DEVDD déménage à Allex



Le DEVDD (Dojo Eurre Val de Drôme), qui avait jusqu'à présent une grosse partie de ses activités à Eurre et qui devra probablement modifier son sigle, vient de déménager complètement et définitivement à Allex, pour des commodités d'organisation.

Les inscriptions et les premiers cours se sont déroulés dès le 12 septembre à la salle polyvalente, où nous avons rencontré la présidente Valérie Renou et le secrétaire Fabrice Lasserre qui nous disaient vivre ce changement non pas comme une renaissance, mais comme un nouveau départ.

Affilié à la FFJDA (fédération française), le judo-club est animé par Jean-Jacques Bouscasse, professeur au dojo valentinois et employé de l'association allexoise, ceinture noire 4^e dan, titulaire du Brevet d'État d'éducateur sportif avec un agrément baby-judo et ancien membre de l'INSEP, qui entame sa quatrième saison avec le DEVDD.

Pour l'heure, le judo-club compte dans ses rangs une bonne vingtaine de passionnés et espère presque doubler ce nombre. Mais il a également besoin de bénévoles.

11^e Ronde cyclo allexoise :

165 participants et des remerciements



À l'issue de la 11^e Ronde allexoise, les 165 participants étaient accueillis comme d'habitude à la salle polyvalente pour la traditionnelle collation. Derrière le barbecue, Vincent Marras, Jacky Chapillon, Christian Tutzo et quelques autres veillaient à la bonne cuisson des saucisses pendant que les cyclos refaisaient en gestes et paroles leurs parcours qui, aux dires de tous, valaient quelques beaux clichés.

Merci donc à Christian Siron et Lionel Bouteille pour avoir emmené, la veille, quelques copains pour un fléchage apprécié par les cyclistes. Les participants n'ont pas oublié l'accueil du président Jean-Jacques Deus, l'exercice de communication d'Albert Semon, l'es-carcelle du trésorier André Simon. Bref, ils n'ont oublié personne en félicitant le club de cette belle journée.

Au jeu de la présence des participants, les cyclos crestois ont grillé la priorité à Montmeyran pour remporter définitivement le challenge Régis Banc, tandis que deux sympathiques féminines de Serre-Chevalier (mais oui !) repartaient avec la coupe du club le plus éloigné. Notons enfin que la balade « accompagnée » sur les 25 km par le « vélo-balai » Vincent Ringuenoire a ravi ses 38 participants, tous âges confondus.

Pour conclure, les cyclos allexois n'oublient pas de remercier leurs sponsors et plus particulièrement Sud-Est Bâches (Franck Lantheaume) de Portes-les-Valence pour les banderoles, ainsi que le supermarché Casino de Crest, qui a assuré l'essentiel des ravitaillements.



Alors si le cœur vous en dit et si vous avez un regard plutôt bienveillant sur l'épanouissement que peut procurer ce sport qui cultive à Allex l'art de la convivialité, n'hésitez pas à contacter Valérie Renou au 06 81 17 55 55 ou Fabrice Lasserre au 06 26 37 71 89. Site : <http://devdd.monsite-orange.fr/>

► Albert Petit chez son ami J.-Louis Basset

la guitare ? pas si - fa - si - la - fa...briquer...

L

e hasard de la vie a voulu que ces deux-là se rencontrent : Jean-Louis Basset – fils d'Albert Basset, qui enseigna la musique à nombre d'Allexois qui se reconnaîtront – et Albert Petit ont, depuis lors, fait longue route ensemble. L'un parce qu'il est musicien à ses heures et qu'il voulait construire « sa » guitare, l'autre parce qu'il est menuisier à la retraite et qu'il fut pressenti par le premier comme un homme de bons conseils dans le travail méticuleux du bois.

Trois cents heures et quelques minutes après, dont deux mois et quelques jours de « stabilisation », l'essai était validé et l'initiation à la guitare dispensée par Jean-Louis débutait pour Albert. Problème ! Les doigts de ce cycliste accompli, aux « paluches » aussi impressionnantes que celles d'Eddy Merckx, n'ont pas la finesse de ceux de son prof. Il leur est plus facile de caresser les cocottes de freins et les bois précieux



du bijou – acajou, épicea, padouk et palissandre – que les cordes. Mais Jean-Louis, qu'Albert « pressent comme un prof de bons conseils », va leur rendre leur douceur. Après 300 heures et quelques minutes ?

Il est toujours permis d'espérer !! On est sûrs d'une chose : c'est que les « sillets », « touches », « rosaces » et autres « éclisses » n'ont pour Albert plus de secrets.

►

Marinette Garde et Gilbert Ninoux

C

es quelques lignes se veulent un petit clin d'œil à Gilbert Ninoux, non pas parce qu'il est maire honoraire d'une commune qu'il a dirigée de 2001 à 2008, mais parce qu'il est un bénévole et une cheville ouvrière fidèle au comité des fêtes et au Big bazar... depuis sa création, c'est-à-dire depuis... presque 30 ans !

Et effectivement nous l'avons retrouvé – sans bien le chercher – le 2 septembre derrière le stand de restauration du comité aux côtés de Marinette Garde, ancienne conseillère municipale, qui compte un tout petit peu moins d'années à son actif de bénévole, mais qui est toujours là, depuis les premiers jours aussi, et à qui nous adressons également ce petit clin d'œil !

À l'un et à l'autre, nous souhaitons encore longue route pour nous faire vivre les bons moments de nos festivités.



Marinette Garde et Gilbert Ninoux.

Etat-civil

Naissances

- FARNIER Alice, née le 22 juin 2012 à Valence, domiciliée route des Moutiers à Allex,
- RIGAUD Bastien, né le 18 juillet 2012 à Valence, domicilié les Moutiers à Allex,
- VALIN SACHDEVA Anoushka, née le 26 juillet 2012 à Die, domiciliée 10 rue du Centre à Allex.

Mariages

- Le 14 juillet 2012, PAGE Benjamin et BELHIMEUR Saliha, 8 impasse des 3 Becs à Allex,
- Le 21 juillet 2012, GREPPI Benjamin et PRUNIER Angélique Chemin de l'Ar-tahu, à Allex,
- Le 21 juillet 2012, VERDET Philippe et MORETTY Pascale, Allée des Tilleuls à Allex,
- Le 22 septembre 2012, PRUNIER Pierre et CAVRO Sylvie, Chemin de l'Ar-tahu à Allex,
- Le 29 septembre 2012, MIAN Sylvain et LAFFONT Soline, Impasse Lagrange.

Décès

- Le 12 juillet 2012 à Allex, COURNOL Eugène, Marie, Étienne, domicilié Sanctuaire Saint-Joseph, montée de la Butte,
- Le 16 juillet 2012 à Crest, TAGLIA-FERRI Maria, Céleste veuve BONI, domiciliée chemin du Rif à Allex,
- Le 18 juillet 2012 à Valence, HUETO Bernard, Paul, domicilié 3 route des Aures à Allex,
- Le 3 août 2012 à Valence, POUCHOULIN Louis, Gabriel, Marie Joseph, domicilié 8 rue Pérolerie à Valence,
- Le 13 août 2012 à Crest, BASTIAN Jeanne, Louise veuve REVEST, domiciliée montée de Laye à Allex,
- Le 11 septembre 2012 à Valence, BRION Serge, Roger, Jean, domicilié 5 montée du Fournas à Allex,
- Le 28 septembre 2012 à Allex, PUEL Joseph, André, domicilié rue du 1^{er} syndicat à Allex.

Manifestations

Manifestations prévues au 23 octobre 2012 - sous réserve de modifications ultérieures

Novembre 2012

- Merc. 7, bibliothèque, **CONTES POUR ENFANTS SCOLARISÉS**, à la bibliothèque, 10 h 30
- Dim. 11, comité des fêtes, **18^e SALON DE L'ARTISANAT**, toute la journée, salle polyv.
- Dim. 11, **COMMÉMORATION ARMISTICE 1918**, 11 h, mairie, monument aux morts
- Vend. 16, mairie « **SOIRÉE DU SPORT ET DU BÉNÉVOLAT** », salle polyvalente, 19 h
- Sam. 17, **ADMR, BELOTE**, salle polyvalente
- Sam. 17, bibliothèque, **FÊTE DU LIVRE AVEC LE COLLECTIF DE LA REMORQUE :** Au fil des mots / Le miroir aux alouettes, animation autour des expressions populaires, tout public, 11 h à 17 h, Place du village
- Dim. 18, Foot, **VENTE DE BOUDIN**, village, le matin
- Dim. 8, CLSH, **BOURSE AUX VÊTEMENTS ET JOUETS**, toute la journée, salle polyv.
- Merc. 21, **DON DE SANG**, 16 h/19 h, salle polyvalente
- Sam. 24, Sou des écoles, **LOTO**, le soir, salle polyvalente
- Lundi 26, bibliothèque, **LECTURE AUX TOUT PETITS**, à la bibliothèque 10 h

Décembre 2012

- Dim. 2, Église protestante unie, **SOUPE AU LARD**, Salle polyvalente
- Dim. 9, FNACA, **BELOTE**
- Vend. 14, **DÉCORATION DU SAPIN PAR LES ENFANTS DES ÉCOLES**, 14 h/16 h, village, APEL, Sou des écoles, CLSH : boissons chaudes..., marché de Noël, 16 h 30, Village
- Sam. 15, ADMR, **ARBRE DE NOËL**, 14 h, Salle polyvalente (petite salle)
- Sam. 15, section gymnique, **ARBRE DE NOËL**, Salle polyvalente (grande salle)
- Dim. 16, Myl'dances, **ARBRE DE NOËL**, Ancienne école du haut
- Dim. 16, Cavaliers de la Cabriole, **ARBRE DE NOËL**, Centre équestre
- Lundi 17, bibliothèque, **LECTURE AUX TOUT PETITS**, à la bibliothèque 10 h
- Jeudi 20, bibliothèque, **CONTES POUR ENFANTS SCOLARISÉS**, à la bibliothèque 17 h
- Vend. 21, Mairie, **ARBRE DE NOËL DES ÉCOLES**, Salle polyvalente
- Vend. 21, **GOÛTER RENCONTRE POUR ADULTE**, à la bibliothèque 15 h
- Sam. 22, Tennis, **ARBRE DE NOËL**, 16 h, Salle polyvalente

Janvier 2013

- Vend. 11, **VŒUX DU MAIRE**, 19 h, Salle polyvalente (date à confirmer)
- Dim. 13, Comité des fêtes, **REPAS DES ANCIENS**, Salle polyvalente
- Sam. 19, Badminton, **TOURNOI**, Salle polyvalente (ou le 20)
- Dim. 20, Gymnastique, **GALETTE DES ROIS**, Salle polyvalente (ou le 19)
- Sam. 26, Tennis, **SOIRÉE JEUX**, Salle polyvalente, à confirmer
- Dim. 27, APEL, **APRÈS-MIDI COUNTRY**, Salle polyvalente

Février 2013

- Dim. 3, Amicale Saint-Maurice, **SOUPE AU LARD**, Salle polyvalente
- Sam. 9, Gymnastique, **COMPÉTITION INTER CLUBS**, Salle polyvalente
- Dim. 10, Comité des fêtes, **THÉ DANSANT**, Salle polyvalente (ou le 24, à confirmer)
- Sam. 16, ACCA, **REPAS ANNUEL**, Salle polyvalente, le soir
- Sam. 16, **CARNAVALLEX**, Village et Espace Saint-Joseph, l'après-midi
- Dim. 17, Foot, **VENTE DE BOUDIN**, Village, le matin

Mars 2013

- Dim. 10, Comité des fêtes, **2^e VIDE ATELIERS DES COUTURIÈRES**, toute la journée, salle polyvalente
- Dim. 17, TGD Course à pied, « **TRAIL DE LA PIERRE SANGLANTE** », extérieur et salle polyvalente
- Dim. 24, CLSH, **BOURSE AUX VÊTEMENTS ET JOUETS**, toute la journée, salle polyv.
- S 30, D 31, L 1^{er}, Pharaons, **LAN PHARAONIQUE**, toute la journée, salle polyv.

Mairie d'Allex

04 75 62 62 48
Fax 04 75 62 69 20

Ouverture au public :

- Tous les matins de 8 h à 12 h y compris le samedi.
- Le lundi et le mercredi toute la journée de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
- En juillet et août, le secrétariat est fermé au public le mercredi après-midi.

Permanences en mairie :
04 75 62 62 48

Maire et ses adjoints :

- Gérard CROZIER maire : sur rendez-vous le lundi, mercredi, vendredi et samedi de 10 h 30 à 12 h
- Jean-Michel CHAGNON 1^{er} adjoint : le lundi matin sur RDV aux heures d'ouverture du bureau du secrétariat
- Catherine BESSON 2^e adjointe : sur RDV aux heures d'ouverture du bureau du secrétariat
- Jean-François DURAND 3^e adjoint : sur RDV aux heures d'ouverture du bureau du secrétariat
- Jocelyne CASTON 4^e adjoint : sur RDV aux heures d'ouverture du bureau du secrétariat
- Guy VIGLIOCCO 5^e adjoint : sur RDV aux heures d'ouverture du bureau du secrétariat
- Bernadette GOLIN déléguée aux associations : sur RDV aux heures d'ouverture du bureau du secrétariat.
- Bernard COMTE délégué à la voirie : sur RDV aux heures d'ouverture du bureau du secrétariat.

ASSISTANTE SOCIALE 04 75 25 84 30

Tous les 1^{ers} mardis de chaque mois de 9 h 30 à 10 h 30. Téléphoner pour RDV.

CLSH 04 75 62 68 95

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30. Mercredis, vacances scolaires et mois de juillet de 8 h à 17 h 30.

BIBLIOTHÈQUE..... 04 75 62 79 53

Lundi 8 h 45 à 11 h 15, mercredi 10 h à 12 h 30, jeudi 16 h 30 à 18 h 30, samedi 11 h à 12 h 30.

Pendant les vacances scolaires, ouvert uniquement le samedi et attention nouveauté : le mercredi.

Fermeture annuelle en août.

SYNDICAT D'INITIATIVE 04 75 62 73 13

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, samedi de 10 h à 12 h.

CLUB DES SENIORS

Jeudi à partir de 14 h.

A.D.M.R-fax 04 75 43 59 47

Ouverture du bureau : du lundi au jeudi de 9 h à 11 h, fermé le mercredi, le vendredi de 13 h 30 à 16 h 30.

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Montée de l'ancien hôpital 04 75 62 39 63

Mail : amounier@val-de-drome.com

Permanences le lundi de 14 h à 17 h et le jeudi de 14 h à 16 h sur rendez-vous.

BUREAU DE POSTE.... 04 75 62 74 16

Ouverture au public : tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 15 h 30. Le samedi de 8 h 30 à 12 h.

NOTAIRE

Maître COMBELABOISSIÈRE reviendra à partir du mois de juillet tous les 2^e et 4^e lundis de chaque mois.

INFIRMIÈRES

Cabinet infirmier Maison Saint-Joseph, Montée de la Butte 06 45 85 95 83

- BÉNARD Isabelle
- BITSCHINE Marie-France
- LALLIER-SAUTEL Annie
- MÈGE Corinne

MÉDECINS

Dr MAUVISSEAU Marc 04 75 62 73 32 chaque jour.

KINÉSITHÉRAPEUTE

RUL Florence 04 75 43 59 09

KINÉSIOLOGIE

BAUDAIS Sylvie..... 06 67 87 63 13 Thérapeute Fonctionnel du Mouvement 6 Rue des Amandiers, Quartier de Laye.

ORTHOPHONISTE

CLAIR-BANAIME Maud ... 04 75 56 47 21

PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL

LECHARME Patrick 09 65 10 86 10 ou 06 11 18 35 37

PHARMACIE

FAURE Martine et Marjorie 04 75 62 71 05

URGENCES

SAMU 15

POMPIERS 18 ou 112

Gendarmerie de Livron 17 Centre Hospitalier

de Valence 04 75 75 75 75

Centre anti-poisons : Lyon-Hôpital

Edouard Herriot 04 72 11 69 11

Taxi-Ambulance PENSU 04 75 62 71 71

DÉCHÈTERIE intercommunale Eurre

..... 04 75 25 12 94

Du lundi au samedi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h.

DÉCHÈTERIE intercommunale Loriol

..... 04 75 61 93 74

Les lundis, mercredis et samedis de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h, les mardis, jeudis, vendredis de 14 h à 18 h.

DÉCHÈTERIE intercommunale Livron

..... 04 75 61 24 78

Les lundis, mercredis et samedis de 8 h à 12 h 30 et de 13 h à 18 h, les mardis, jeudis et vendredis de 8 h à 12 h.

ORDURES MÉNAGÈRES

Pour le village, le mardi et le vendredi à partir de 6 h 30.

TRI SÉLECTIF

Collecte de verre, papiers, cartons, plastiques et vêtements en divers points de la commune.

Responsable de publication : Gérard CROZIER, Maire • Responsable d'édition : Jocelyne CASTON

Mairie d'Allex - Av. Henri Seguin 26400 Allex - Tél. : 04 75 62 62 48 - mairie.allex@wanadoo.fr

Remerciements pour leur contribution : Patrick DEWINTER et Bernard COURTIAL.

Tous droits réservés. Reproduction interdite.

Mise en pages et impression : COMPOGRAPHIE - 04 75 91 83 00 - pao@comographie.fr